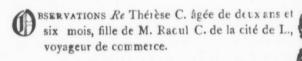


au Bon Frère Didace



Novembre mil neuf cent neuf

Je soussigné, J. A. B., médecin, de la Cité de L., dans le district de Montréal déclare solennellement ce qui suit:

Depuis plus d'un mois Thérèse C. fille de M. Raoul C. voyageur de commerce de la Cité de L. souffrait d'une coqueluche assez sévère, les quintes de toux nombreuses et pénibles l'ayant affaiblie, lorsque, à la fin du mois de novembre dernier (1909), la fièvre commença à reparaître, le pouls devint plus accéléré, la dyspnée plus intense et l'oscultation révéla que la bronchopneumonie, avec son pronostic si grave, surtout lorsqu'elle vient compliquer une maladie antérieure de l'arbre bronchique, venait de faire son apparition. Cette broncho-pneumonie maintint une allure grave avec cyanose, pouls très rapide, fièvre élevée, et motiva les plus grandes craintes.

en

mo

coqu

tinu

chan

vant

E

L'infection se manifesta ensuite secondairement du côté de l'intestin. Cette entérite due au passage à travers les voies digestives des sécrétions broncho-pulmonaires chargées de cultures microbiennes virulentes, vint encore assombrir le tableau en affaiblissant davantage notre malade déjà aux prises avec la terrible broncho-pneumonie et en offrant aux toxines une nouvelle surface d'absorption devant fatalement amener une toxi-infection généralisée.

Aussi les symptômes méningés ne tardèrent pas à se manifester. L'enfant présenta des phénomènes d'excitation caractérisés par des contractures avec raideur de la nuque et des membres, surtout du